

CHALLENGE

JEUNES

2026



Dossier de Presse

Édition 2026

CHALLENGE JEUNES 2026

Pour cette troisième année, le dispositif « Challenge jeunes » est à nouveau multipartenarial. Initié par la Mutualité sociale agricole (MSA) du Languedoc, il associe la Caisse commune de sécurité sociale (CCSS) de Lozère, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et le Département de la Lozère.

Ainsi, chaque partenaire poursuit sa politique en faveur de la jeunesse visant à encourager l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes, à mettre en avant et à aider financièrement les projets retenus par le jury.

Les projets à l'initiative des jeunes devaient répondre à plusieurs critères d'éligibilité :

- agir sur le territoire lozérien ou être résident de Lozère,
- soumettre un projet individuel ou collectif : les projets pouvaient être accompagnés par des structures locales (associations, services jeunesse, etc.).
- la mixité filles/garçons est encouragée

Ils devaient aussi démontrer l'engagement des jeunes dans un ou plusieurs des champs d'actions suivants :

- la citoyenneté et la promotion des valeurs de la République (égalité, laïcité, lutte contre les discriminations),
- l'environnement (protection de la nature, éco-citoyenneté, développement durable),
- la culture et les sports (création artistique, événements culturels, pratiques sportives locales),
- l'entrepreneuriat et l'innovation (création ou reprise d'entreprise),
- la solidarité (projets de solidarité locale, internationale, lutte contre les inégalités),
- la mobilité locale et internationale (projets de mobilité, échanges culturels, voyages éducatifs),
- la santé et le bien-être (prévention, santé mentale, prévention des addictions).



UN JURY SÉDUIT PAR L'ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Un comité technique a étudié les dossiers proposés et les candidats retenus ont été invités à présenter leur projet devant un jury le lundi 26 janvier (5 min de présentation + 5 min d'échanges).

Le jury a évalué les projets selon les critères suivants :

utilité sociale/engagement, autonomie, impact local, utilisation des financements, innovation/créativité, perspectives de développement/inscription dans la durée.

Le jury était composé de Patrick Ferreres, élu à la MSA, de Phillipe Rochoux, président de la CCSS, d'Hélène Foloppe, référente jeunesse au Département de la Lozère, d'Amélie Léon, chargée de développement social territorial à la MSA du Languedoc, de Amélie Da Cruz, responsable adjointe Service Action Sociale de la CCSS, et de Maxime Oulié, Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse au SDJES

DES PROJETS PORTEURS DE SENS ET D'AMBITION

1er prix (3 000 €) : Eloise et le projet Sellerie Mohpe - Coup de coeur de la MSA

Eloise a eu l'idée de création de la sellerie Mohpe à la fin de son BTS ACSE. L'objectif est de proposer aux cavaliers du territoire une gamme variée de matériels: selles, bridons, tapis et accessoires pour le cheval et le cavalier. Le projet vise à répondre aux besoins des professionnels et des passionnés d'équitation locaux (implanté à St Chély-d'Apcher.

monniezeloise@gmail.com

07 76 69 66 19



2e prix (2 750 €) :

Inès et le projet Woodvision - Coup de coeur du Département de la Lozère

Le projet consiste à créer une entreprise de menuiserie à Chasseradès. Elle proposera des services artisanaux comme la fabrication, la rénovation et la pose d'ouvrages en bois. L'objectif est de répondre aux besoins locaux tout en développant une activité durable.

woodvision48@gmail.com
06 41 30 32 86



3e prix (2 000 €) :

Chine et le projet spectacle de cirque - Coup de coeur du CCSS

Le projet consiste à créer un spectacle de cirque. Il mettra en scène différentes disciplines artistiques comme l'acrobatie, le jonglage ou l'équilibre. L'objectif est d'offrir un moment de divertissement original et accessible à tous.

chine.cebron@gmail.com
06 42 58 26 27



4e prix (1 750 €) :

Etienne et le projet Mimata Functional Training - Coup de coeur SDJES

Une ouverture d'une nouvelle salle de crossfit à Mende pour répondre à la demande croissante d'activités sportives intensives. Ce nouvel espace vise à dynamiser la vie sportive locale et à rassembler une communauté autour du fitness.

etienne.perrin22@gmail.com
07 57 44 60 23



5e prix (1 000 €) :

Isadora et le projet Dodo Prod

Un bureau de production artistique est créé à Nasbinals pour soutenir les projets culturels locaux. Il accompagnera les artistes dans la création, la diffusion et la gestion de leurs œuvres. Cette initiative vise à dynamiser la scène culturelle du territoire et à valoriser les talents locaux.

isadora.dlt@gmail.com
06 38 67 82 80



6e prix ex aequo (500 € chacun) :

4 e Louis Pasteur à la Canourgue et le projet de l'ombre régénérative et nourricière

La classe de 4e agricole du LEGTA Louis Pasteur à la Canourgue souhaite créer des espaces ombragés dans la cour du lycée. Ces installations visent à améliorer le confort des élèves, notamment lors des périodes de forte chaleur. Ce projet contribue à rendre l'établissement plus agréable et adapté aux enjeux climatiques actuels.

legta.la-canourgue@educagri.fr

04 66 32 83 54



Alicia et le projet l'art du soin par Alicia

Création d'un institut de beauté spécialisé en techniques « facialiste », porté par une professionnelle médaillée d'or de la Meilleure Apprentie de France. L'établissement proposera des soins du visage experts alliant savoir-faire technique et approche bien-être. Ce projet met en valeur l'excellence artisanale et enrichit l'offre de soins esthétiques du territoire.

lartdusoin.a@gmail.com

07 82 69 72 40



Nathan/Camille et le projet Vous reprendrez bien un peu d'aquaculture ?

Une soirée thématique autour de l'aquaculture sera organisée, mêlant conférence et dégustation. L'événement permettra de sensibiliser le public aux enjeux de la filière et de découvrir ses produits. Cette initiative vise à promouvoir le savoir-faire aquacole et à encourager les échanges entre professionnels et participants.

camillesainte-marie@orange.fr

legta.la-canourgue@educagri.fr

06 33 37 83 96



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Depuis 2018, **54** jeunes ont été aidés dans le cadre du dispositif « Challenge jeunes » :
75 K € de budget alloué aux jeunes, **30** projets de création ou de développement
d'entreprises, dont **16** concernaient de l'artisanat : couture, boulangerie, boucherie,
métiers du bois, reliure... **18** projets associatifs sur la culture, le sport, le social,
l'environnement...

CONTACTS

Département de la Lozère :

Hélène Foloppe
hfoloppe@lozere.fr

CCSS :

Amélie Da Cruz
amelie.da_cruz@caf48.caf.fr

SDJES 48 :

Maxime Oulie
maxime.oulie@ac-montpellier.fr

MSA :

Amélie Léon
leon.amelie@languedoc.msa.fr

